



53 rue A. Dancourt · BP 80831 60008 Beauvais Cedex
fsu60@fsu.fr · fsu60.fsus.fr · 06 28 13 29 74

MARDI 7 MARS ET MERCREDI 8 MARS Toutes et tous EN GRÈVE !

*Le 7 mars, on met
le pays à l'arrêt ! En
grève et dans la rue !*

*Le 8 mars, ce n'est ni
la fête des mères, ni
la fête des femmes,
c'est la journée
internationale de
lutte pour les droits
des femmes.*

*Et on prépare d'ores
et déjà les suites !*

Avec sa réforme des retraites, le gouvernement s'attaque de nouveau et frontalement à l'ensemble du salariat et particulièrement aux femmes. Depuis jeudi 19 janvier, l'ensemble des organisations syndicales est uni face à ce projet.

Après plusieurs journées de grève en janvier et février, **mardi 7 mars** sera, à nouveau, à l'appel de l'intersyndicale interprofessionnelle au complet, une puissante journée de mobilisation, de manifestations pour mettre le pays à l'arrêt avec un appel à être **massivement en grève et dans la rue**.

Le lendemain, **mercredi 8 mars**, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, sera l'occasion, comme la FSU, Solidaires et la CGT le font depuis 20 ans, de mettre sur le devant de la scène la situation et les revendications des femmes : l'égalité au travail et dans la vie, et aussi d'amplifier la mobilisation contre le projet Macron-Borne de retraite à 64 ans qui les percute de plein fouet (**Les grandes gagnantes : le retour** - grevefeministe.fr).

La FSU appelle à ces deux journées de grève comme elle appelle les personnels à se réunir, discuter et décider ensemble de la poursuite du mouvement par la grève et les manifestations tant que ce gouvernement ne reviendra pas en arrière.

Et jeudi 9 mars, ce sont les organisations de jeunesse qui appellent à se mobiliser.

Face à un gouvernement et une majorité plus que jamais affaiblis, les travailleurs et travailleuses sont unies pour contrer cette nouvelle attaque libérale et parce que d'autres solutions existent pour financer les retraites :

Faisons des 7 et 8 mars deux grandes journées de mobilisation et de grève et préparons d'ores et déjà les suites !

Les AG de mardi 7 mars :

Beauvais : 12h00-13h30
local FSU : 53 rue Alfred Dancourt

Creil : 8h30 - 10h00
(salle 1 centre des rencontres)

Compiègne : 14h30-16h00
salle C Puy du Roy (5 rue C. Faroux)



LES RENDEZ-VOUS DANS L'OISE :

MARDI 7 MARS

Compiègne · 8h30 rond-point Mercières

→ Les Rosies seront présentes à 11h00!

Creil · 10h00 champ de mars

Beauvais · 14h00 pl. Jeanne-Hachette

Saint-Just-en-Chaussée · 18h00

MERCREDI 8 MARS

Compiègne · 10h00 Cours Guynemer

Beauvais · 18h00 Place Jeanne-Hachette

Le 7 mars on arrête tout et le 8 mars en grève féministe !

Un mois et demi après la mobilisation historique du 19 janvier, le gouvernement et des parlementaires restent encore *droit-es dans leurs bottes*. Dévoilé le 10 janvier, le projet de réforme des retraites du gouvernement comprend deux éléments phares : le recul de l'âge légal de départ de 62 à 64 ans et l'augmentation à 43 ans dès maintenant du nombre d'annuités à atteindre pour bénéficier d'une pension à taux plein.

L'argumentaire gouvernemental sur la prétendue nécessité économique de la réforme n'a pas tenu. C'est ainsi que le gouvernement s'est retrouvé en difficulté pour justifier ses choix avec l'avancée des débats parlementaires. Les mensonges, comme sur les 1200 euros de retraites pour toutes et tous, ont progressivement été dévoilés.

Un rejet populaire unanime

Le rejet s'est massivement exprimé. Entre le 19 janvier et le 16 février, plusieurs journées de grève très importantes ont eu lieu, et des manifestations rassemblant des millions de personnes se sont déroulées partout en France. C'est désormais un mouvement profondément ancré dans une population qui a parfaitement compris les tenants et les aboutissants de cette réforme injuste, auquel le gouvernement doit faire face : les mobilisations dans les petites et moyennes villes, tout comme le succès de la pétition intersyndicale, et ses plus de 1 million de signataires, le démontrent.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la séquence de mobilisation qui débutera mardi 7 mars 2023 avec le mot d'ordre : On arrête tout !

La FSU engagée pour l'égalité salariale

En France, l'inflation, l'absence de politique d'égalité volontariste et le projet de réforme sur les retraites vont encore aggraver les inégalités professionnelles et de pensions entre les femmes et les hommes. Les femmes gagnent encore en moyenne 24% de moins : majoritaires dans les métiers les plus précaires et les moins rémunérés, sur les temps partiels, les indemnités et primes leur sont défavorables, et elles sont aussi moins nombreuses sur les postes à responsabilité. C'est encore plus vrai pour celles et ceux dont les carrières sont dites « hachées », c'est-à-dire entrecoupées de périodes de chômage, travail à temps incomplet, de disponibilité... qui rendent inaccessibles les annuités exigées pour avoir une pension complète. Or, une grande partie de ces travailleurs sont des travailleuses.

Des pensions inférieures pour les femmes

Notre système de retraite définit le montant de la pension en fonction d'un nombre d'annuités validées et d'un salaire de référence. **Toutes les différences et inégalités salariales subies par les femmes pendant la vie active ne sont pas seulement reproduites à la retraite, mais amplifiées.** À plusieurs reprises, la première ministre a déclaré que la réforme des retraites devait être juste pour les femmes, il n'en est rien !

Avec l'allongement progressif du nombre d'annuités nécessaires pour une retraite à taux plein, de plus en plus de retraité-es subissent une décote sur leur pension, faute de pouvoir atteindre ce nombre de trimestres. **40% des retraitées** partent avec des pensions incomplètes, la moitié d'entre elles ont une retraite inférieure au seuil de pauvreté et elles touchent en moyenne **une pension inférieure de 40%** à celles des hommes (pour les pensions de droit direct).

Alors qu'elles sont déjà plus nombreuses que les hommes à devoir travailler jusqu'à 67 ans, âge d'annulation de la décote, les femmes seront contraintes de travailler encore plus longtemps tout en subissant toujours les effets de la décote. **Maintenir le principe de la décote c'est maintenir les inégalités existantes.** L'étude d'impact a également révélé que les femmes travailleraient en moyenne 7 mois de plus (contre 5 pour les hommes).



Les femmes plus précaires que les hommes

La réintroduction de critères de pénibilité pour le compte professionnel de prévention ne couvre pas la réalité des métiers féminisés et ne profitera donc pas aux femmes. Dans la Fonction publique qui emploie 63% d'agentes, ce sera plus de 3,7 millions de femmes qui verront leur situation économique dégradée.

Et ce sont les femmes les plus précaires qui paieront le plus lourd tribut : contraintes pour beaucoup d'entre elles de travailler à temps partiel, de s'arrêter pour élever leurs enfants, elles vont voir le montant de leur pension diminuer et leur espérance de vie en bonne santé se dégrader. Les mesures présentées comme des avancées (relèvement du minimum de pension à 1200€, prise en compte du congé parental...) ne vont concerner qu'un tout petit nombre de femmes. Chez les AESH, profession féminisée à 93 %, le temps incomplet imposé rend de fait impossible une retraite à taux plein.

À l'Éducation Nationale, la profonde colère ressentie au sujet de la réforme des retraites est nourrie par d'autres décisions ministérielles qui mettent à mal l'École et ses personnels. Les plus de 4000 fermetures de classe annoncées et les fermetures de postes dans les collèges et lycées, le « travailler plus pour gagner plus » du « pacte enseignant » (défavorable aux femmes car les primes soumises à des missions supplémentaires avantageront davantage les hommes) que la FSU refuse mais également une revalorisation salariale qui ne sera pas à la hauteur, nourrissent une exaspération légitime des personnels, entretenue par le mépris ministériel.

Et ensuite ? On continue !

Le soutien populaire à la mobilisation ne faiblit pas. Selon les différents instituts de sondage, plus de 60% des français sont toujours favorables aux mobilisations des salarié-es. Le texte, actuellement au Sénat, sera voté entre le 16 et le 26 mars, et la majorité parlementaire est fragile.

Les personnels tiennent les services publics à bout de bras. Les différents épisodes Covid l'ont largement démontré. Le 7 mars, l'occasion est donnée, aux personnels des écoles comme à toute la population, de prouver qu'on ne construit pas une société contre celles et ceux qui la font tourner. Le 7 mars, on ferme toutes les écoles, les collèges, les lycées et les services ! Et le lendemain, mercredi 8 mars, on continue avec la grève féministe.

Mais pour faire plier ce gouvernement sourd à cette fronde majoritaire, des suites devront être données très rapidement après ces deux journées d'action. Aussi, la FSU appelle les personnels à se réunir et à discuter collectivement, dans les Assemblées Générales du 7 mars, pour poursuivre le mouvement les 9, 10 mars et après.

On peut, on va gagner !

Dans l'Oise, mardi 7 mars, les assemblées générales auront lieu :

- **Beauvais** : 12h00-13h30 (local FSU, 53 rue A Dancourt - Beauvais)
- **Creil** : 8h30 - 10h00 (centre des rencontres, salle C, 1 rue de Valois - Creil)
- **Compiègne** : 14h30-16h00 (Puy du Roy, salle 1, 5 rue Faroux - Compiègne)

